

**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 630**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **21 juin 2021**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 630** visant à augmenter d'une somme de 1 000 000 \$ le montant constituant le fonds de roulement.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Hyacinthe, le 30 juin 2021



Isabelle Leroux, ll.m.  
Greffière adjointe